

Département : 35
Aire d'étude : Vitré périphérie
Commune : Pocé les Bois
Dénomination : **église paroissiale**
Vocable : Notre_Dame

(1189)

IA00007730

Canton : Vitré_ouest

Coordonnées : Lambert0 X = 0333120 Y = 2352300

Cadastre : 1986 B2 266

propriété publique

Dossier de inventaire topographique-enquête thématique régionale-église d'Ille et Vilaine établi en 1979, 1994 par Barbedor Isabelle, Orain Véronique, Rioult Jean_Jacques

(c) Inventaire général, 1979

HISTORIQUE

Eglise construite de 1890 à 1895 sur les plans d'Arthur Regnault. Flèche du clocher achevée en 1903 par Legeay et Gandon, entrepreneurs.

DESCRIPTION

SITUATION : en village

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite, grès, tuffeau, brique, moellon, pierre de taille
Couverture : ardoise

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 1 vaisseau
Couvrement : voûte d'ogives

ELEVATIONS : élévation à travées

COUVERTURE : toit à longs pans, noue, pignon découvert, croupe, toit polygonal, flèche en maçonnerie

DISTRIBUTION : escalier dans oeuvre, escalier en vis sans jour

DECOR

Technique : vitrail, sculpture

COMMENTAIRE DESCRIPTIF : SUP MISTRAL

TYPOLOGIE : style néo_gothique, clocher latéral

ANNEXE I

Rennes, le 28 mai 1888

Monsieur le Recteur,

Je suis heureux d'apprendre que l'église d'Éancé ait plu à Mr le Vicomte du Pontavice. Soyez assuré que j'aurai fort à coeur de faire aussi bien à l'intérieur et mieux à l'extérieur. Quant à la dépense, je vois avec plaisir que je puis compter à peu près sur la même dépense par mètre carré de surface couverte qu'à Éancé.

Vous me dites que vous êtes à ma disposition pour une des matinées de cette semaine ; avez-vous l'intention de venir à Rennes ou comptez-vous sur un voyage de moi. Dans le premier cas je pourrais vous attendre vendredi ou samedi. Dans le second cas, je ne pourrais vous aller voir que samedi mais je ne sais si avec les plans incomplets que j'ai, le voyage serait bien nécessaire. Samedi encore j'ai regardé la situation avec grande attention en allant à La Guerche.

Je vous demanderai à ce propos de bien réfléchir à la demande que vous me faites d'éloigner l'église du bord du rocher. Je ne vous cache pas que j'attendais un grand effet de ces quelques bouts de murs de fondation plongeant jusque sur la route et si vous le voulez bien, avant d'y remonter tout à fait, je vous ferai quelques croquis de façade.

Il est vrai que cela nous entraîne presque forcément à un peu d'irrégularité à l'intérieur ; mais il n'y a rien de tel que certaine irrégularité pour donner du cachet à un intérieur d'édifice. Il faut pour cela qu'elle ne soit pas le résultat d'un caprice, ou ne le paraisse pas ; qu'elle soit en quelque sorte forcée, et ce serait le cas.

avez-vous quelquefois réfléchi qu'au point de vue religieux, certaines irrégularités sont immuables ; qu'il est convenable que la chapelle de la Sainte Vierge ait plus d'importance que celle d'un autre saint, que saint Joseph par exemple ; que le baptistère y ait une place à part qui témoigne qu'il n'a point de penchant dans l'église ? Toutes ces choses qui satisfont à des convenances ne peuvent choquer si d'ailleurs elles sont présentées convenablement.

J'ai pensé un peu à mettre le baptistère en contrebas de la nef, puis sur la pente du rocher, de manière à prouver un effet intérieur plus pittoresque, et à profiter de la pente du rocher ; mais ce n'est point encore étudié.

Dans mon idée, entre le clocher et la chapelle sud il resterait une partie de terrain libre et inaccessible qu'il faudrait meubler d'arbres ou d'arbustes choisis avec soin pour bien décorer sans trop masquer l'édifice.

Ne seriez-vous pas d'avis de compter le nombre de personnes qui viennent en ce moment à la grand'messe ? Ce serait un renseignement intéressant pour ne faire l'église ni trop petite ni trop grande.

Vous allez être sûrement choqué de mes tendances à l'irrégularité, et j'y renoncerais, s'il le faut ; mais elles viennent de ce que quand je cherche à me rappeler les plus jolies églises que j'ai vues, je tombe presque toujours sur celles où l'irrégularité joue un rôle. J'y ai pourtant renoncé à Éancé, comme vous avez pu vous en convaincre. Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

A. REGNAULT

P.S. : C'est un peu votre rocher qui me porte au pittoresque, je n'aurais point les mêmes tendances en pleine prairie.

ANNEXE II

Rennes, le 28 mars 1890

Monsieur le Recteur,

La largeur de 0,70 suffira parfaitement pour les petites scènes que vous avez l'intention de faire placer. A Bédée le peintre verrier nous a fait des scènes, dans des fenêtres de 0,60 de largeur ; c'est d'ailleurs à la peinture sur verre de décorer l'architecture et non à l'architecture de fournir des cadres à la peinture sur verre. J'ai vu des peintres verriers qui non seulement n'embellissaient point les églises où ils plaçaient leurs oeuvres, mais les déparaient même, parce qu'ils ne partaient pas de ce principe que la peinture sur verre est un art décoratif. Voyez ce qu'on a fait à Janzé, à Combourg, où on a dépensé de grandes sommes en vitraux. A Combourg en particulier M. Claudius Lavergne a fait de très jolis vitraux, mais n'a point embelli l'église, et la dernière fois que je l'ai vue, M. le Curé de Combourg me dit qu'il avait dû faire badigeonner les vitraux du choeur par un couvreur pour que l'effet général fut meilleur.

Aussi, je vous en prie, ne vous pressez pas de commander trop tôt de petites scènes ; ce serait m'enlever tout courage pour conduire à bien cette oeuvre que j'ai fort à coeur, et que, j'ai étudiée avec le plus grand soin et avec amour. Je sais malheureusement par expérience quel mauvais effet on peut produire avec de très jolis vitraux employés à contre-temps.

La question de la porte est plus embarrassante car il faut que la beauté passe après la commodité.

Mais comme il est à souhaiter cependant que notre façade occidentale soit aussi belle que possible, et qu'elle sera d'autant plus satisfaisante qu'on agrandira moins la porte, je vous serai obligé de me dire bien exactement de quelle largeur on pourrait à la rigueur se contenter pour que je ne l'agrandisse que de la quantité indispensable. Ne pourrait-on gagner que 5 centimètres, ce serait toujours autant de bénéfice. Un agrandissement de 0,20 nous éloignerait déjà notablement des proportions générales de l'église.

A l'église de Bédée, j'ai donné 2,20 m à la porte d'entrée mais les proportions sont bien moins élancées qu'à Pocé, et la porte, à cause de la largeur y est couverte d'un arc de cercle au lieu d'un linteau droit. De même à Éancé aussi j'aurais du faire une amélioration sérieuse en ne donnant que 2 m 00 à la porte, tant à Châteaubourg qu'à Pocé, et en supprimant la voûte. Dans les églises du moyen âge les portes qui ont une aussi grande largeur sont en général séparées en deux par un meneau, ce qui n'est pas commode.

Veuillez m'excuser, si je ne vous donne pas satisfaction sans faire des observations préalables. Si je vous accordais tout sans hésitation, on pourrait en conclure que je me désintéresse du résultat, je n'en suis point là, bien au contraire.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux et tout dévoués.

A. REGNAULT

ANNEXE III

Rennes, le 15 janvier 1891

Monsieur le Recteur,

Je ne saurai rien vous refuser, non plus qu'à Mr le Vicomte du Pontavice, et, bien que la modification demandée ne me plaise ni au point de vue de la beauté ni au point de vue de la solidité, je m'empresse de l'adopter dès lors que vous la croyez nécessaire et je vais m'efforcer de diminuer autant que possible ses inconvénients.

Tout d'abord j'espère que vous pouvez réduire un peu la largeur du passage, ne fût-ce qu'à 0,55 m quelques centimètres de moins ne sont pas à négliger pour la solidité, d'autant plus que nous n'avons pas pris soin de décharger les piliers là autant que les piliers qui sont déjà isolés. (Sur ces dernières les voûtes & murettes sont moins épaisses).

En second lieu, je serai d'avis de réduire la hauteur du passage au strict nécessaire, à 2 m par exemple, ou environ. Les passages seraient moins apparents. Je me rappelle avoir vu à la petite église d'Enghien, près Paris, une série de piliers voisins des murs et je m'étais promis de ne jamais imiter en cela mon patron Mr Guérinot, auteur de l'Eglise, car l'effet n'était pas satisfaisant. On éviterait le mauvais effet avec des passages peu élevés. De plus, cette faible élévation permettrait de renforcer les piliers de carrées en fer qui suppléeraient à la diminution de résistance de la maçonnerie. Quant à des linteaux en pierre, outre qu'il faudrait démolir sur une plus grande largeur, ils n'offriraient pas autant de garantie de solidité. On ne peut jamais en mettre en des points très chargés et surtout inégalement chargés sans s'exposer à les voir se pendre. C'est pour cette raison que j'ai voûté les passages qui existent déjà.

La plus sérieuse difficulté que je voie, c'est de démolir la maçonnerie sans ébranler la partie restante du pilier. Si on venait à l'ébranler, à détruite la cohésion des assises, la solidité de l'édifice en souffrirait notablement, car ce serait irréparable, le mortier ayant fait à peu près complètement prise dans les parties basses. Or nos pierres ne sont pas faciles à couper, et ce travail devra être fait avec grand soin.

Il y aura d'autant moins à craindre d'ébranler les piliers qu'ils seront plus chargés ; aussi le mieux serait-il peut-être d'attendre que les voûtes fussent construites pour faire l'opération. La question est d'ailleurs assez grave pour que je demande l'avis de MM. Gandon et Legeay et que j'avise avec eux au meilleur mode d'exécution.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux et tout dévoués.

A. REGNAULT

ANNEXE IV

Justification de l'emploi du verre antique plutôt que du verre anglais dans la réalisation des verrières de Pocé-Les-Bois. Correspondances entre Ch. Bordereau, (représentant La Maison Alphonse Dolbois succession Mégnen, Clamens et Bordereau Maître-verrier à Angers) et le recteur de Pocé.

Extrait de la correspondance du 11 novembre 1895 :

« Nous reconnaissons volontiers que nous n'avons pas employé le verre anglais d^{ble} ; ce verre est de création récente ; il est froid, peu transparent et obscurcit les monuments, surtout le verre de couleur ; nous vous avons mis le verre antique, celui du... ancien, où la lumière se joue, où la transparence est complète, et qui coûte beaucoup plus cher que le premier ; il est beaucoup plus épais. Nous tenions à atteindre le meilleur résultat, et notre satisfaction est grande, puisque de tous côtés, on fait l'éloge de vos verrières ».

Extrait de la correspondance du 24 janvier 1896 :

« A Pocé, si nous n'avons pas employé le verre coulé dit anglais, ça été pour obtenir un meilleur résultat et non par économie ; nous avons employé le verre teinté dont se servaient nos maîtres du moyen-âge, lesquels laissent passer toute la lumière et sont d'un prix plus élevé que celui du verre coulé. Ce dernier n'a pas plusieurs épaisseurs, est froid, peu ou point coloré dans sa masse, de fabrication moderne, et s'emploie pour les vitraux vus sous l'oeil, pour appartement ; et non pour les églises. En architecture des monuments historiques ont exclu le verre coulé de leurs travaux neufs ou de réfections.

Nous affirmons donc, en résumé, que le résultat obtenu est magnifique et que nous avons dépensé davantage qu'avec l'emploi du verre coulé.

Voilà la vérité ! Ouvrez les yeux et comparez ; informez-vous des prix ? Nous nous demandons si, pour avoir mieux fait, nous avons démerité, si M^r Clamens, dans l'avenir, ne doit tirer aucun fruit d'une commande qui fait l'admiration de tous les connaisseurs et admirateurs ».

ANNEXE V

Correspondance diverse concernant le décor et le mobilier de l'église

1er août 1898

Devis de Arthur REGNAULT Architecte 5 rue Broussais RENNES.

Projet **Autel Rosaire** avec 15 bas-reliefs pour les 15 mystères groupés 5 par 5 et 1 bas-relief plus grand pour l'apparition à saint-Dominique - somme : 5 300 F.

Sans compter la **statue de la sainte Vierge** qui coûterait : 220 F de pierre, 340 F en polychromie. Les autels de sainte Anne et saint Joseph pourraient être beaucoup plus simples 1 500 F à 2 000 F pour chacun - Regnault.

17 octobre 1898

« Un de mes employés est occupé à faire l'avant-métré de la flèche. Je venais de terminer le projet d'autel sainte Anne. Je l'ai fait très simple, mais de forme un peu originale et je me suis efforcé de faire un autel convenant spécialement à sainte Anne » - Regnault.

27 octobre 1898

Plans du clocher et devis : 11 430 F.

5 décembre 1898

« Depuis quelques temps Mr COTARD qui a fait la sculpture de l'Eglise de Pocé et qui fait en ce moment l'autel du Rosaire attend de faire les autels sainte Anne et saint Joseph.

Prix autel sainte Anne avec inscription mosaïque : 800 F.

Prix autel saint Joseph y compris bas-relief de la mort de saint Joseph, fleurs de lys, bleue et or : 3 190 F.

Croquis de Regnault..

Depuis la mort de Mr Savary, les bas-reliefs se font » . Regnault.

15 février 1899

Accord de Regnault pour un chemin de croix en terre cuite non polychromée mais peinte dans le ton de la pierre de Caen dans le style gothique du XIIIe s. Signé Regnault.

Bordereaux d'envoi de la maison « Au Sacré Coeur ». Fabrique de broderies, mécaniques et à la main pour ornements d'église. Ancienne maison Folie **L. VAUGEOIS**, succ^R de Bazin et Couillard - 7 rue d'Antrain Rennes.

Chasublerie, lingerie, orfèvrerie et bronzes, statues, chemins de croix, crèches ».

22 février 1899

Expédition de statue Notre-Dame du Rosaire.

11 avril 1899 : expédition chemin de croix

13 mai 1898 : expédition : statues saint Joseph et sainte Anne.

28 mai 1888

Lettre de Regnault au sujet de la future construction de l'église. Je suis heureux que Mr le vicomte du Pontavice ait aimé l'église d'ÉANCÉ : mais il voudrait une église où l'irrégularité joue un rôle : le coût d'Éancé non compris la flèche en pierre : 52 000 Frs.

8 décembre 1889

Projet de prendre Mr GANDON, entrepreneur.

28 mars 1890

Lettre de Regnault au Recteur.

« La largeur de 0,70 m suffira parfaitement pour les petites scènes que vous avez l'intention de faire placer. A Bédée le peintre verrier nous a fait des scènes dans des fenêtres de 0,60 m de largeur ; **c'est d'ailleurs à la peinture sur verre de décorer l'Architecture et non à l'architecture de fournir des cadres à la peinture sur verre... cf photocopie.**

7 janvier 1892

« Je prépare les plans **d'Étrelles** ».

4 janvier 1897

Réponse du recteur HIREL à Ch. BORDEREAU 3 rue Voltaire Angers (vêtements ecclésiastiques, ornements, linges d'églises, vases sacrés, orfèvrerie, ameublement, décoration, chemins de croix, statues et vitraux) pour l'ex société Mégnen, Clamens et Bordereau. Le recteur réclame une indemnité pour non exécution des termes du marché : on devait utiliser du **verre double antique anglais** et il a été exécuté en verre français.

Calvaire

Lettre du recteur de POCÉ à Monseigneur l'évêque du 14 juillet 1935.

13 novembre 1904

« Inauguration et bénédiction du calvaire élevé en souvenir du jubilé du cinquantième de l'Immaculée Conception sur un terrain amendé par Mr le Comte Auguste du Pontavice titre de la chapelle des Anges. Le calvaire genre breton du meilleur goût est l'oeuvre d'un artiste de Landerneau Mr Donnart sculpteur statuaire bd de la gare Landerneau. 20 marches en granit bleu par un entrepreneur de Châtillon-en-Vendelais (Mr Legeay). Coût 3 500 francs).

Lettre du recteur de Pocé le 10 juin 1904 à Mr Donnart.

- | | | |
|---|-------------|-------|
| - Christ mort en granit de Kersanton de 1,10 m de haut | | 600 F |
| - 2 statues sainte Vierge et saint Jean de 0,90 m de haut | (250 F x 2) | 500 F |
| - chapiteaux pour supporter les statues | | 250 F |
| - gaule de 1,80 m en octogone | | 150 F |

35 POCÉ-LES-BOIS
ÉGLISE PAROISSIALE Notre-Dame

- table d'autel (hauteur total : 4,10 m au-dessus autel)	125 F
- tombeau sur la table d'autel	134 F
{ - pilier et 2 marches	180 F
- granit bleu de notre part.	

Ce calvaire et son autel ont été recommandés au recteur de Pocé par Mr du Brisrenard château de la Vieuville à Fougères.

Il y en a un du même auteur près du château de Marzan sur le bord de la Vilaine à une lieue de La Roche-Bernard.

L'inscription sur le fût : « Te erqo Quesumus trio famulis subveni quos petioso sanquine redemiati » branche de lierre, calice.

Poids total : 4 200 kgs.

Bancs

253 places sans accoudoirs

48 places à accoudoirs

Total 12 490 F

Facture du 19 mai 1922 par la maison Joseph BAZIN Menuisier, rue du parc VITRÉ.

Acquit par COTARD de 3 200 F pour l'autel saint Joseph 26 mai 1900.

Acquit par COTARD de 1 500 F pour la chaire à prêcher 13 décembre 1899.

Acquit par COTARD de 4 600 F pour l'autel du Rosaire 12 mai 1899.

Acquit par COTARD de 800 F pour l'autel sainte Anne 23 mai 1899.

Acquit par SAVARY de 1 200 F pour le fronton exécuté sur la façade de l'église 13 août 1900.

Église des Anges

Restauration de l'autel et des pilastres février-juin 1900. Facture par Geffray entrepreneur à Vitré (pour réemplacement de l'église des Anges).

Emplacement de la nouvelle église

Correspondance de l'année 1888 entre Mr du Pontavice, le curé de POCÉ et les autorités religieuses de Rennes.

Au sujet de l'emplacement de l'église

- le sous-Préfet interdit l'emplacement de l'ancienne à cause du cimetière.

- La paroisse choisit l'emplacement de la sainte église des Anges. Mais Mr du Pontavice exige en compensation le 1/3 de l'ancienne église en propriété car la sainte église des Anges a été construite à la suite d'un vœu par son grand-père.

- Projets de Regnault de conserver la sainte église des Anges accolée contre la nouvelle église ne semble pas avoir été adoptés.

- Finalement Mr du Pontavice propose d'échanger le terrain en face le presbytère avec la maison à Mr Breton avec un autre terrain qu'il possède et de dédommager « les bonnes soeurs » de l'école toute voisine.

Cette solution est agréée, l'église à l'emplacement actuel.

Note de synthèse

Nef.

L'architecte Regnault, plus libre qu'à l'extérieur, a su créer un volume harmonieux, bien rythmé par son usage des contreforts intérieurs et subtilement varié. Le traitement particulier donné ici par l'architecte à la chaire à prêcher ainsi qu'aux chapelles latérales, dont les autels de pierre font partie intégrante de l'architecture, contribue grandement à la qualité de l'ensemble. Le maître-autel en bois est une réalisation plus tardive, de 1922.

DOCUMENTATION

Documents Figurés

2587 - Pocé (I.-et-V.). L'Église, carte postale, E. Mary-Rousselière, édit., Rennes, [s.d.] (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

Pocé, près Vitré (I.-et-V.), carte postale, sans éditeur, [s.d.] (A.D. Ille-et-Vilaine : 6 Fi).

Archives

- A.D. Ille-et-Vilaine : série 30 B (29.01.1900. Conseil local bât. civils, achèvement flèche, 1903 achèvement de la flèche, 1903 achèvement de la flèche, travaux approuvés 1932 Régnault architecte).

Bibliographie

- BANÉAT, Paul. **Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments**. Rennes : J. Larcher, 1929, T.III, p. 141-142.

- GUILLOTIN DE CORSON, abbé. **Pouillé historique de l'archevêché de Rennes**. Rennes : Fougeray, Paris : René Haton, 1881, T. II, p. 72-73, 1884, T. V, p. 502.

- POCQUET-DU-HAUT-JUSSÉ, Bertrand. **Le Mobilier Religieux du XIXe siècle en Ille-et-Vilaine**. Bannalec : Imprimerie Régionale, 1985, p. 300.

- *La Semaine Religieuse*, 1895, 32, p.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

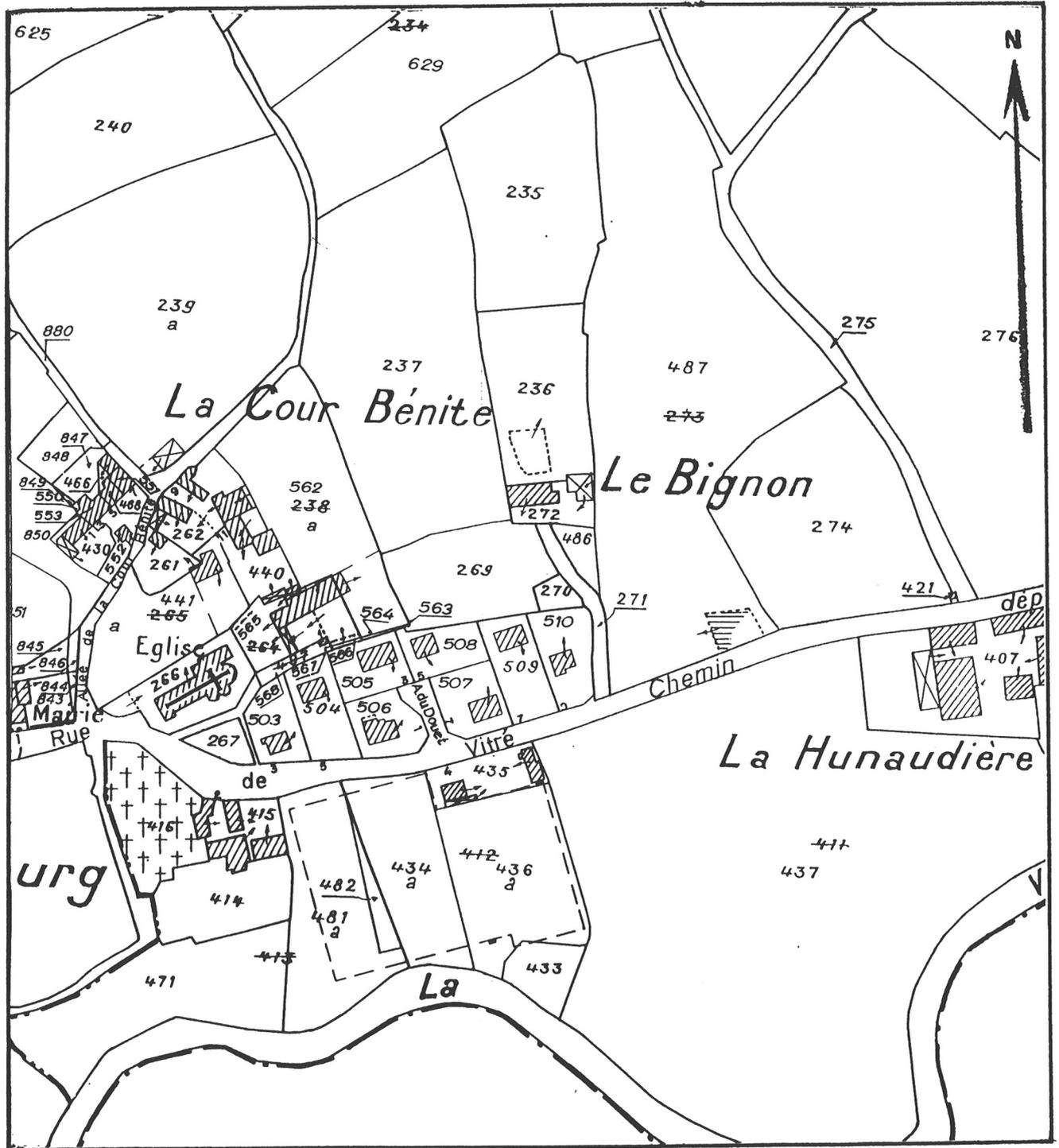
Pl.	I	Plan de situation.Extrait cadastral 1986, section B2, échelle 1/2500.	
Doc.	1	Pocé-Les-Bois, le bourg : cadastre ancien de 1823, section B2.	96 35 00574 X
Doc.	2	Église de Pocé-Les-Bois, lithographie.	82 35 01318 P

TABLE DES ILLUSTRATIONS (suite)

Doc.	3	Église de Pocé-Les-Bois, lithographie, façade latérale.	96 35 01928 X
Fig.	1	Vue générale nord-est.	84 35 00258 V
Fig.	2	Vue générale sud.	84 35 00260 X
Fig.	3	Vue générale ouest.	84 35 00261 X
Fig.	4	Intérieur, vue générale vers l'est.	84 35 00255 V 92 35 00598 VA*
Fig.	5	Intérieur, vue générale vers l'ouest avec la chaire.	84 35 00256 V
Fig.	6	Chapelle des fonts baptismaux.	84 35 00269 X
Fig.	7	Choeur et chapelle sud prise de la chaire	84 35 00257 V
Fig.	8	Charpente, vue générale vers l'ouest.	96 35 00435 X
Fig.	9	Voûtes de brique, vue générale.	96 35 00436 X
Fig.	10	Escalier en vis, vue plongeante.	96 35 00437 X

* Cliché couleur disponible à la photothèque de l'Inventaire.

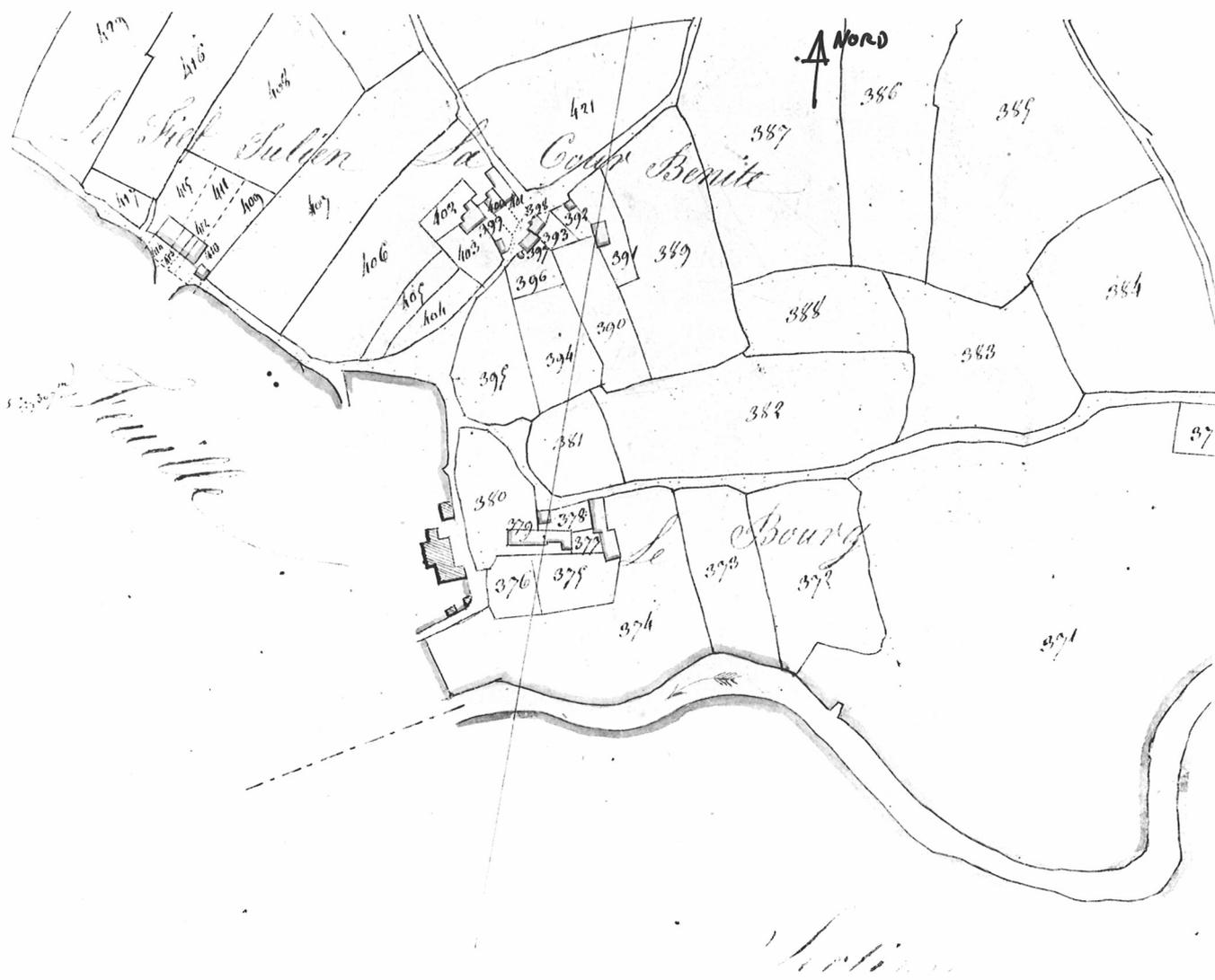
Pl.I: Plan-masse et de situation d'après le plan cadastral actuel, section B2, parcelle n°266, échelle : 1/2500.



Eglise paroissiale Notre-Dame

Doc.1 Cadastre ancien de 1823, section B2.

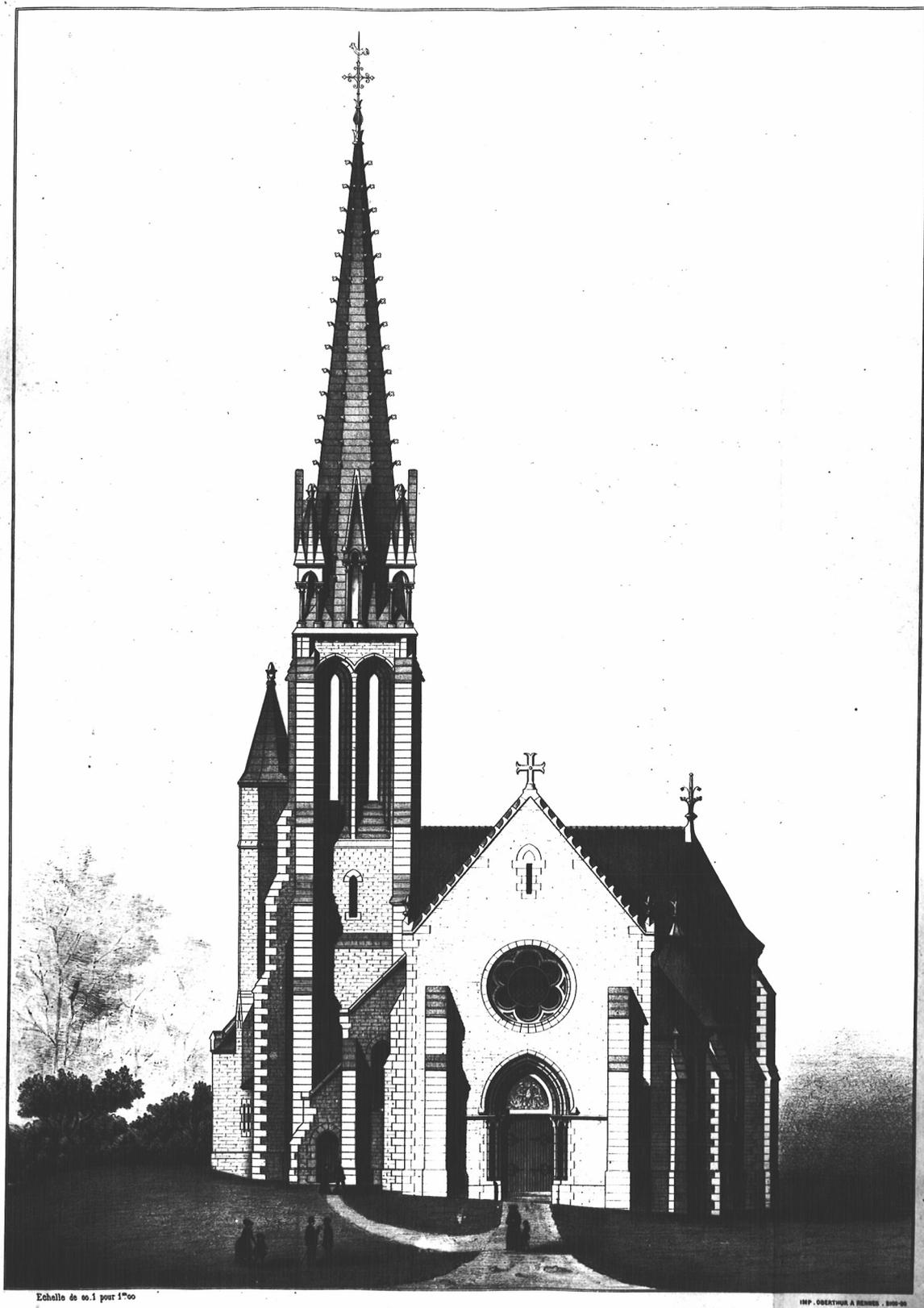
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0574 X



Eglise paroissiale Notre-Dame

Doc.2 Elévation ouest, lithographie.

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
82 35 1318 P



Echelle de 0.1 pour 1⁰⁰

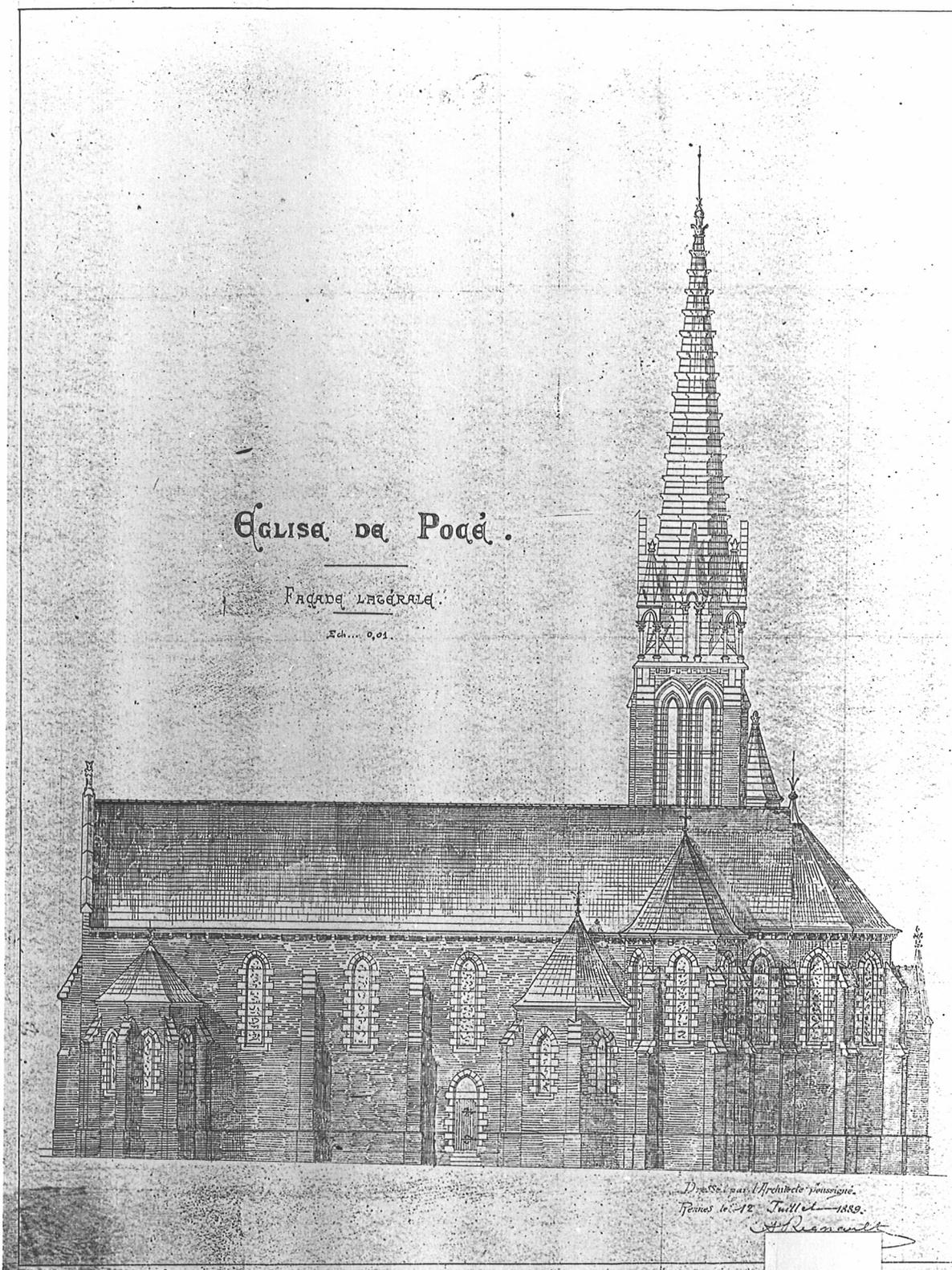
H.F. OESTER A. HENRI . 510-91

ÉGLISE DE POCE

église paroissiale Notre-Dame

Doc.3 Façade latérale, lithographie.

Ph. Inv. G. Artur/N.Lambart
96 35 1928 X



Eglise paroissiale Notre-Dame

Fig.1 Vue générale nord-est.

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
84 35 0258 V

Eglise paroissiale Notre-Dame

Fig.2 Vue générale sud.

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
84 35 0260 X

Eglise paroissiale Notre-Dame

Fig.3 Vue générale ouest.

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
84 35 0261 X

Eglise paroissiale Notre-Dame

Fig.4 Nef vers l'est.

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
84 35 0255 V
92 35 0598 VA



Fig.5 Intérieur, vue générale vers l'ouest
avec la chaire.

Ph. Inv. G. Artur/N.Lambart
84 35 0256 V



Eglise paroissiale Notre-Dame

Fig.6 Chapelle des fonds baptismaux.

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
84 35 0269 X

Eglise paroissiale Notre-Dame

Fig.7 Choeur et chapelle sud prise de la chaire.**Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
84 35 0257 V**

Eglise paroissiale Notre-Dame

Fig.8 Charpente, vue générale vers l'ouest.

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0435 X

Eglise paroissiale Notre-Dame

Fig.9 Voûtes de brique, vue générale.

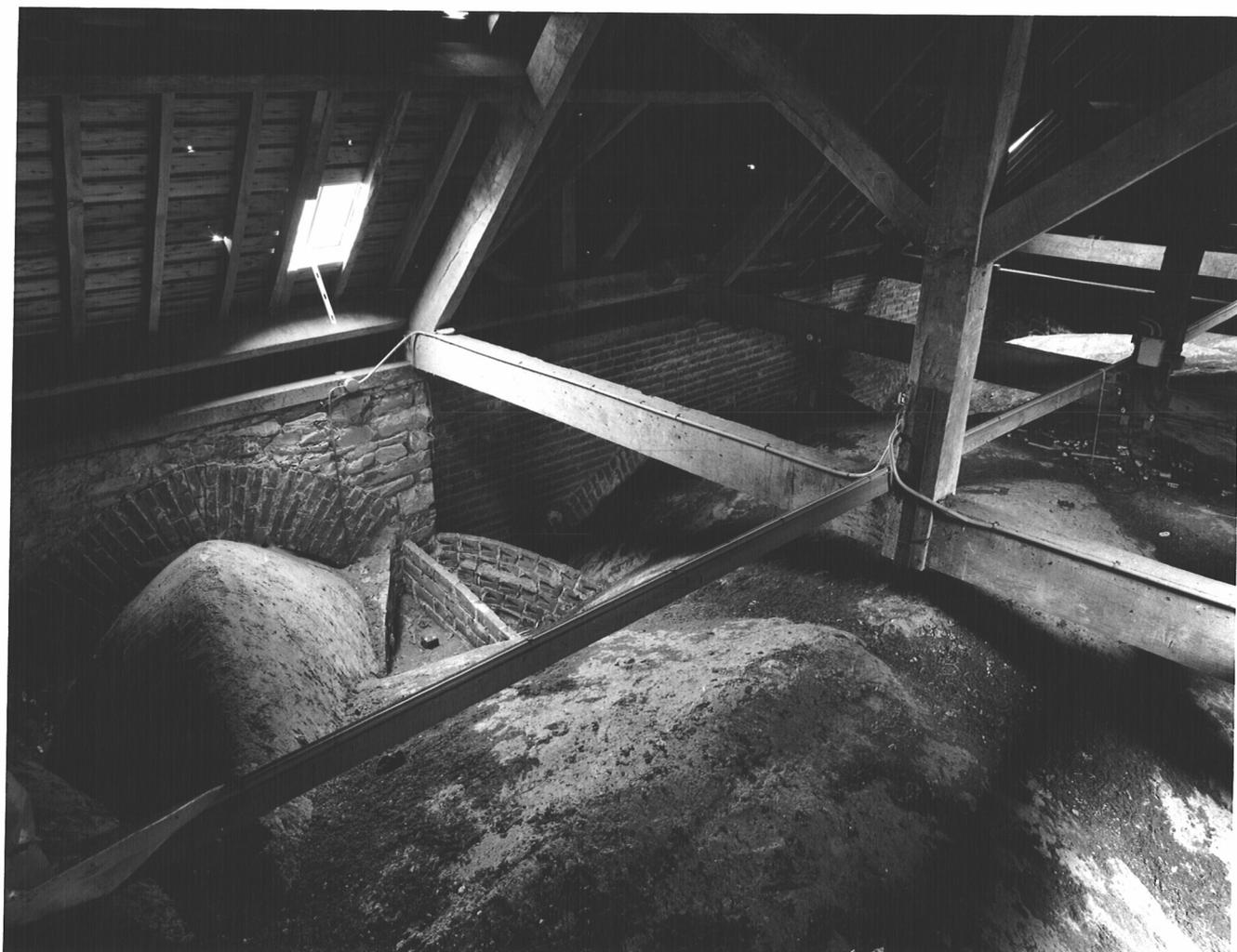
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0436 X

Fig.10 Escalier en vis, vue plongeante.

Ph. Inv. G. Artur/N.Lambart
96 35 0437 X

